FRC 1.8087
Case
FRC
16506

LETTRE
DE M. CONDORCET,
A M * * *,

Magistrat de la ville de ***, *en Suisse.*

PERMETTEZ, Monsieur, qu'au moment où l'on cherche à jetter des semences de discorde entre nos deux Nations, un François qui connoît depuis longtems votre zele pour la Liberté universelle du genre humain, vous adresse quelques réflexions sur les véritables intérêts de votre Patrie.

Vous auriez dû voir la révolution françoise avec plaisir : un peuple libre de plus dans la balance de l'Europe, assuroit la liberté de tous les autres.

Vous auriez dû, au premier signal de mouvement dans nos troupes, redemander vos régiments, non avec humeur, mais comme ne pouvant plus, sous la Constitution nouvelle, exister tels qu'ils étoient sous l'ancienne.

Au lieu de vous effrayer de cette préten-

THE NEWBERRY LIBRARY

due propagande à laquelle nos émigrés ont donné une importance ridicule, vous auriez dû nous faire sentir que la justice et l'intérêt commun de tous les peuples étoit de maintenir pour chacun d'eux le droit exclusif et indépendant de changer lui-même ses Loix, et les François vous auroient bientôt entendus.

Mais les intérêts particuliers de quelques familles accréditées l'ont emporté sur ceux de la Nation Suisse.

Depuis la Constitution du 3 Septembre 1791, il n'existoit pas en France un homme éclairé qui ne sentît que l'obstination du Roi à conserver un régiment de Gardes-Suisses, malgré les dispositions expresses de l'acte constitutionel, devoit amener de grands malheurs. L'assemblée Nationale n'a rien négligé pour les prévenir.

Parcourez nos Procès-Verbaux et vous verrez sans cesse les Députés patriotes solliciter l'éloignement des Gardes-Suisses. Nous ne pouvions pas tromper le Peuple en lui disant que vos Compatriotes, que nous savions être séduits par leurs Chefs, être travaillés par des Emissaires de la Cour, n'étoient pas dangéreux pour notre Liberté. Nous voyions la défiance et l'ani-

mosité entre eux et nos Concitoyens s'accroître chaque jour d'une maniere effrayante. Nos efforts ont été rendus inutiles par la perfidie du château : au moment même où, la Constitution à la main, nous demandions le départ de cette Garde proscrite par elle, le Roi en avoit rempli secrettement son Palais. Au moment où il l'abandonna pour chercher sa sûrêté dans l'Assemblée Nationale, il laissa aux Suisses l'ordre de faire feu sur les François, et cet ordre fut éxécuté à l'instant même où des paroles de paix étoient portées et reçues. Ce n'est donc pas au Peuple François, Monsieur, c'est à une Cour conspiratrice que vous devez imputer la mort de vos Concitoyens. Elle est le crime non de la Nation, mais du Roi.

Ces faits sont juridiquement prouvés, sont appuiés sur des faits authentiques. Une lettre trouvée sur un caporal tué le 10, et écrite à sa fille, ne laisse aucun doute sur les suggestions employées pour tromper les soldats.

On a dit que vous ne reconnoîtriez point le Peuple François, comme formant une Nation, parce qu'il n'a plus de Roi. Mais vous-même vous n'en avez point, et le

Peuple François ne refuse point de vous reconnoître. N'avez-vous pas aussi détruit la noblesse dans presque tous vos états, il y a quelques siecles ? N'avez-vous pas dans plusieurs cantons, chassé les prêtres de l'Eglise romaine et saisi leurs biens ? Et vous nous traiteriez en ennemis, parce que nous avons voulu vous imiter, parceque nous avons fait quelques siecles trop tard, ce que vous avez eu le bon sens de faire il y a longtems. Il est vrai que nos Loix ont aboli toutes les distinctions et que les vôtres en ont conservé de toute espece. Mais qu'en résulte-t-il ? Sinon que nous avons suivi comme vous dans votre système politique, l'esprit du tems où nos Loix ont été faites ?

Convenez, Monsieur, qu'un Peuple a toujours le droit de se donner des Loix et de les changer ; convenez qu'il a le droit de se délivrer d'un Roi, d'un Seigneur qui a violé ses Sermens. Montrez que vous regardez notre conduite comme légitime, ou bien l'héritier de la Maison d'Autriche viendra, de vieilles chartes à la main, révendiquer les Droits que vous lui avez ôtés, la Souveraineté dont vous l'avez dépouillé.

N'oubliez pas que Joseph II. faisoit chercher ces titres dans vos Archives, qu'il payoit des traîtres pour les y voler.

fournir des armées pour défendre la France de toute attaque sur la frontière d'Italie et sur celle d'Alsace jusqu'à Landau. La condition, pour la France, seroit de défendre la frontiere de la Suisse du côté de l'Italie et de celui de la Souabe. Dans ces deux suppositions d'attaque, la puissance alliée se trouve sur le flanc des ennemis de la puissance attaquée.

Des intérêts aussi évidents, aussi puissans, ceux de votre Liberté, ceux de votre indépendance, seroient-ils donc balancés par la crainte de l'introduction des principes françois. D'abord, quel mal vous feroient ces principes, si vous les adoptiez ? Ils déplaceroient les divers pouvoirs; mais comme vous n'avez ni Noblesse, ni Clergé à détruire, comme vos droits féodaux librement conservés par d'anciennes conventions, ne peuvent être chez vous l'objet d'un mouvement général, comme vos impôts sont légers, vous n'avez à craindre aucune de ces agitations qui soulevent à la fois toute la masse d'une Nation.

D'ailleurs vos Chefs se flatteroient-ils de faire croire éternellement aux Helvétiens qu'ils tiennent leur Liberté non de la nature, mais de chartes écrites il y a quel-

ques siècles ; qu'ils doivent rester éternellement soumis aux Gouvernemens que ces chartes ont établis ; que les hommes du 14e. du 15e. du 16e. siècle avoient bien le droit de se donner les Loix les plus propres à faire leur bonheur, mais que ce seroit un crime pour leurs descendans de vouloir exercer ce même droit dans le 18e. siècle ; qu'alors les hommes étoient assez éclairés, assez sages pour choisir la Constitution qui leur convenoit, mais que depuis qu'ils savent lire, depuis que les vérités fondamentales de l'ordre social ont été analysées et discutées chez tant de peuples, ils sont devenus incapables de faire ce choix. Ces Chefs s'imaginent-ils faire croire encore longtemps à leurs Concitoyens que la qualité de Bourgeois de tel ou telle ville, transmise par héritage ou acquise suivant une certaine forme, donne sur les habitans d'un territoire un droit de souveraineté éternel et irrévocable.

Non sans-doute, le principe des Constitutions Américaines et Françoises, celui de la souveraineté inaliénable du Peuple, est maintenant une de ces vérités qu'il n'est plus possible ni d'obscurcir par des sophismes, ni de cacher aux hommes les

Vous n'êtes plus ce Peuple pauvre qui n'avoit que du fer. D'immenſes capitaux, produit de votre induſtrie, ont été verſés ſur ce ſol jadis ingrat, aujourd'hui fertile ; vous avez des villes riches, commerçantes, vos terres ſe vendent plus chèrement qu'en aucun pays du monde, vos Citoyens ont de l'or, vos états ont des tréſors, vous êtes devenus dignes de tenter l'avidité des deſpotes et ils ne vous épargneront pas.

Comparez avec moi le réſultat de deux ſyſtêmes entre leſquels vous avez à choiſir, celui de votre union intime avec la France libre et triomphante, celui où la France abandonnée ou attaquée par vous, pourroit être ſubjuguée ou forcée de ſoumettre ſa politique à celle du Cabinet de Vienne.

Dans le premier, votre indépendance eſt aſſurée ; une république de vingt-ſix-millions d'hommes vous la garantit et par loyauté et pour l'intérêt de ſa ſûrêté. Dans le ſyſtême contraire, entourés de toutes parts par les poſſeſſions de la Maiſon d'Autriche ou des Princes ſoumis à ſa puiſſance, vous n'aurez que l'indépendance qu'elle voudra vous laiſſer, vous ne ſerez libres que ſi elle aime mieux vous ruiner, que, vous conquérir.

Suppoſons que les Rois ſe prêtent au délire de l'ambition de quelques Bernois, que Neuchâtel et la Franche-Comté ſoient le prix de la guerre que le Canton de Berne feroit à la liberté ; quel bien en réſulteroit-il pour vous ? d'être, ſous le nom d'alliés, les eſclaves de l'orgueil d'un de vos coétats ou d'être partagés entre la France et l'Autriche réunies contre vous.

L'exemple de la Pologne doit effrayer toutes les Nations indépendantes, et il faudroit être aveugle pour ne pas voir que le ſyſtême des partages eſt devenu celui des grandes monarchies.

Songez que vous êtes l'unique barriere entre la Maiſon d'Autriche et l'Italie, où cette puiſſance regne ſeule en ce moment ; ſongez qu'elle ne négligera aucun moyen d'aſſurer cet Empire aujourd'hui précaire, qu'elle ne doit qu'à la foibleſſe du Roi de Sardaigne, à la corruption de Veniſe, aux trahiſons de la Reine de Naples.

Un traité entre nous eſt facile à faire. La garantie reſpective de l'intégrité de la France et des États Suiſſes, la garantie non moins importante de leur indépendance en ſeroit la baſe.

La condition ſeroit, pour la Suiſſe, de

moins éclairés : et le moyen de faire haïr à un Peuple son gouvernement actuel, seroit de s'obstiner à lui dire qu'il n'est pas en droit de le changer. Il verroit qu'on veut le tromper pour l'asservir, l'aveugler pour le dépouiller.

Tout Prince, tout Sénat, tout corps de Citoyens qui méconnoîtra cette maxime sacrée, se déclarera par cela seul, l'ennemi et le tyran du Peuple qu'il veut gouverner malgré lui.

Voulez-vous conserver vos Gouvernements tels qu'ils sont, n'irritez pas vos Cytoyens en leur contestant leurs droits, mais gouvernez avec assez de justice et de sagesse pour qu'ils craignent les changemens, aulieu de les désirer. Ne voyez-vous pas qu'en traitant les François comme des ennemis parcequ'ils professent les vérités que vous craignez, vous les obligez pour leur propre sûreté, à faire tous leurs efforts pour les répandre. Ne voyez-vous pas que les Gouvernemens en se déclarant contre nous, nous forcent à chercher des alliés dans ces mêmes Peuples dont leurs Chefs trahissent et méconnoissent les droits. Pour ceux qui sont persécutés, le prozélytisme devient une

arme que le droit de la défense naturelle leur commande d'employer.

Ainsi, vous n'empêcherez point les vérités, qui ont été le principe de notre révolution, d'être connues, adoptées parmi vous comme dans tout autre pays, et en vous unissant à nos ennemis, en paroissant les favoriser, vous ne ferez qu'augmenter en nous le désir de répandre ces opinions parmi vous. Vous ne ferez que montrer à vos Citoyens la nécessité de mettre en pratique ces maximes; car ils sentiront aisément que vos Chefs ne haïroient pas tant ces principes, s'ils n'avoient pas le désir coupable d'abuser d'un pouvoir qu'eux-mêmes en secret regardent comme illégitime.

Le temps de tromper les hommes est passé, et les Gouvernemens quels qu'ils soient, qui voudroient encore fonder leur pouvoir sur l'ignorance et les erreurs des Peuples, doivent s'attendre à voir le colosse de leur Puissance s'écrouler bientôt sur sa base trompeuse et fragile.

Enfin vous avez des Cantons, des Etats alliés purement démocratiques; espérez-vous les aveugler au point de ne pas voir que notre cause est la leur, de ne pas sen-

tir qu'il vaut mieux pour eux devoir leur ſûreté, leur indépendance à la noble amitié d'une démocratie de 26 millions d'hommes, qu'au mépris des tyrans de la Germanie. Les frères, les deſcendans de Guillaume Tell, rougiroient d'accepter cette honteuse protection. Les ſucceſſeurs d'Albert d'Autriche, les héritiers de Charles-le-Téméraire ſont encore à vos portes, ils y ſont avec l'inſolence héréditaire des brigands couronnés; ils ſont là pour exercer sur un Peuple libre, ces fureurs auxquelles vos ancêtres ont su échapper. C'eſt entre des Tyrans ſans pudeur et des hommes libres, c'eſt entre les ſucceſſeurs de Gisler, et les imitateurs de Tell, que les Suiſſes encore dignes de ce nom, que ceux qui n'ont point plié la tête ſous le joug de l'ariſtocratie, ont à choiſir aujourd'hui. Croyez-vous qu'ils puiſſent héſiter? Non: les d'Erlach, les nobles deſpotes de Berne peuvent trahire leur pays, peuvent trafiquer de sa liberté contre l'or de l'Autriche; mais les braves Payſans des montagnes de l'Helvétie ne ſe laiſſeront pas ſéduire par ces vils eſclaves, accoutumés depuis tant de ſiècles à vendre aux Rois le ſang de leurs

frères. C'eſt à Berne que ſont aujourd'hui les Gisler, C'eſt là que, s'il reſte encore dans les veines des Suiſſes quelques gouttes du ſang de Tell, ils doivent aller combattre la tyrannie.

FIN.

FRF.1.8076

AVIS
AUX ESPAGNOLS

Par CONDORCET.

129

AVIS

AUX ESPAGNOLS

Par Convention.